

MAI
JUN
2025

N°2

le **m'** de Mormoiron

Budget



**ON A FAIT LES CALCULS...
VA FALLOIR ÊTRE MALIN !**

SOMMAIRE

03

- Édito
- Résultat jeu des asperges

04

- Journées de la géologie
- Rencontre d'auteur à la bibliothèque

05

- Notre église sans la vigne vierge
- Messe de la chapelle-Notre-Dame des Anges
- Voyage scolaire du 10 au 12 mars

06

- Stationnement place du Clos, les jours de marché
- Les artisans

07

- En attendant le 21 juin...

08 À 11

- Budget

12

- Budget participatif

13

- Réunion publique du samedi 12 avril
- Achat de l'ancienne pharmacie place du Clos

14

- La propreté du village
- Vive la Saint-Hubert !!!

15

- Le plan d'eau des Salettes

16

- Lire et Connaître

17

- On ne perd pas la boule à Mormoiron !
- Le foyer rural toujours en action !
- Le don de sang est un acte citoyen et solidaire.
- Atelier Rouge : exposition

18/21

- Le Centre Communal d'Action Sociale

22

- L'accueil de loisirs intercommunal
- Fête de la nature
- Déclaration d'un meublé de tourisme ou d'une chambre d'hôtes

23

- Tribune

24

- Agenda

Résultat Jeu des asperges

Il fallait compter 33 asperges dans le M1



Bravo aux gagnants
Merci à l'accrobranche de Mormoiron



Mairie 04.90.61.80.17

mymormoiron.fr

Lundi de 8h30 à 12h

Mardi à vendredi de 8h30 à 16h30 (Septembre à Juin)

Mardi à vendredi de 8h30 à 15h30 (Juillet & Août)

www.mormoiron.fr/accueil@ville-mormoiron.fr

mymormoiron.fr

Retrait des CNI – Passeport (sans rendez-vous)

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

Mercredi de 8h30 à 15h30

dr@ville-mormoiron.fr

Permanence du Maire

Mardi et jeudi matin sur rendez-vous (04.90.66.08.05)

Police Municipale

17, place du Clos / 04.90.61.91.28

policemunicipale@ville-mormoiron.fr

Centre culturel (Bibliothèque-Musée)

04.90.61.96.35

bibliothecaire@ville-mormoiron.fr ou

accueilcentreculturel@ville-mormoiron.fr

NOUVEAUX HORAIRES

depuis le 24 février

Mardi au jeudi 10h-12h et 14h-18h

Vendredi 14h-18h

Samedi 8h30-12h30

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

04 90 66 06 25 / 15 place du Clos

Lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h

Jeudi de 8h30 à 12h et 13h30 à 16h30

ccas@ville-mormoiron.fr

N° D'URGENCE

Secours : 112

Gendarmerie : 17 ou 04 90 61 80 03

Pharmacie de garde : 32 37

Dentiste de garde : 04.90.31.43.43

Le m'

Directeur de la pub

Bernard Le Dily

Déléguée à la communication

Patricia Tavernier-Roux

Rédaction

Équipe municipale, CCAS, associations, CCVS

Création

I-atelier-graphique.fr

Photos

Freepik, Guillaume Samama, Équipe municipale

Impression

Cottet - 1350 exemplaires



Scannez-moi et découvrez les informations de la commune
mymormoiron.fr



Facebook :
<https://www.facebook.com/profile.php?id=61572378572614>



Instagram :
https://www.instagram.com/mairie_de_mormoiron/

Le m' de Mormoiron

ÉDITO



CHÈRES MORMOIRONNAISES, CHERS MORMOIRONNAIS,

Honnêteté et transparence sont des engagements que mon équipe et moi-même avons pris avec vous aux dernières élections municipales. On s'y tient ! La réunion publique du 12 avril salle la Ruche a été l'occasion de faire, en direct, le point sur nos actions avant d'échanger avec vous sur tous les sujets qui vous tiennent à cœur.

Dans un village de 2000 habitants ce temps de partage, élus/population, est essentiel. Il doit naturellement rythmer la vie de notre commune, permettant à chacun de s'exprimer. Comme convenu, nous renouvellerons ce moment d'échange.

Mon précédent édito avait mis l'accent sur le vent de dynamisme qui souffle sur le village. Celui-ci porte sur le vote du budget.

Autant le dire clairement, le conseil municipal du 15 mars 2025 a fait date en évitant à Mormoiron de sombrer financièrement et aux contribuables d'en subir les conséquences (voir dossier intérieur). Les décisions ont été prises pour préserver le village. Les projets « infinançables » ont été gelés. Un prêt de 1,3 million d'euros envisagé par nos prédécesseurs n'a pas été contracté (2,1 millions

à rembourser avec les intérêts qui seraient venus s'ajouter aux 1,2 million de prêts que la commune doit déjà).

Notre action a permis d'éviter toute augmentation de la fiscalité locale, de maintenir et d'élargir les subventions aux associations, de rénover entièrement une classe de l'école élémentaire. Nous préservons la cantine à 1€ et la gratuité des garderies. L'entretien des chemins ruraux est engagé et nous organiserons davantage de festivités. Le coût de l'entretien du plan d'eau des Salettes, lourd pour les contribuables, sera en partie compensé par les recettes du stationnement payant (gratuité pour les mormoironnais). Bien entendu, l'aménagement du bar place du Clos est budgétisé.

Vous le constatez, nous avons fait un choix, celui de privilégier la vitalité du village et le quotidien de ses habitants tout en évitant à notre village de « s'embourber » financièrement. L'avenir étant dorénavant plus clair, la réalisation de nos projets communs se dessine mieux.

A très vite et en attendant bonne lecture.

Bien amicalement

Bernard Le Dily

10 mai 2025

LES JOURNÉES NATIONALES DE LA GÉOLOGIE S'INVITENT À MORMOIRON

De 8h15 à 12h30 – VISITE DES CARRIÈRES SIBELCO

Rendez-vous **le samedi 10 mai à 8h15** au centre culturel, point de départ d'une excursion vers les carrières de Sibelco :

- Visite-Atelier des Carrières : Partie exploitation, gisement, géologie, réaménagement
- Atelier Géo biodiversité en Carrières : Observation et Géobiodiversité de la Carrière avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)
- Visite-Atelier Usine : 3 points clés de l'usine

La publication «Minéraux industriels de France» sera offerte aux participants grâce à la participation de l'organisation professionnelle Minéraux Industriels-France (MIF) <https://www.mi-france.fr/>

Cette excursion est gratuite mais n'oubliez pas de vous inscrire sur :

[biblothecaire@ville-mormoiron.fr](mailto:bibliothecaire@ville-mormoiron.fr) / 04.90.61.96.35

14h30 - CONFERENCE AU CENTRE CULTUREL

Rejoignez-nous pour une exploration passionnante du monde des amphibiens et découvrir comment chacun peut agir pour protéger ce sanctuaire naturel au travers d'une conférence animé par Jean-Marine Desprez : « **La Pavouyère : un sanctuaire pour les amphibiens** » organisée par le Groupe Local LPO PACA Ventoux.

En participant à cette conférence, vous contribuerez à une meilleure compréhension et à la préservation de ces espèces remarquables.



GRATUIT - ENTRÉE LIBRE

JOURNÉE NATIONALE DE L'ARCHÉOLOGIE SAMEDI 14 JUIN

RENSEIGNEMENT CENTRE CULTUREL 04 90 61 96 35



Brigitte DUBICKI

D'ambre et de jasmin



30 juin à 18h30

RENCONTRE D'AUTEUR À LA BIBLIOTHÈQUE

Dans le cadre du festival « On lirait le Sud », rendez-vous dans les librairies et bibliothèques partenaires, du 1er au 30 juin 2025, pour découvrir une sélection d'éditeurs, d'auteurs et d'illustrateurs de la Région Sud !

Partenaire de l'opération, la bibliothèque municipale de Mormoiron a programmé une rencontre avec une autrice du Sud pour une date à ne pas manquer !

RENCONTRE avec Brigitte Dubicki, Docteure en psychologie et autrice de roman contant des récits de vie, afin que la mémoire des événements soit sauvegardée et transmise.

Plongez dans l'univers captivant de **Brigitte Dubicki** et laissez-vous emporter par l'histoire d'une famille traversant les époques et les frontières. De l'Algérie à l'Allemagne

en passant par la Pologne, suivez les traces d'une quête identitaire bouleversante, où se mêlent condition féminine, déracinement et transmission.

Un verre de l'amitié ainsi qu'une dédicace suivront la rencontre.

Où : Bibliothèque municipale

Avec : Brigitte Dubicki Public : Adulte. Entrée libre.



NOTRE ÉGLISE SANS LA VIGNE VIERGE



Il y a un avant et un après le nettoyage des façades Sud et Est, libérées de la vigne vierge.

L'ancienne fenêtre est de nouveau bien visible, et on peut admirer les chapiteaux datant du XII^e siècle faisant partie de l'abside romane de la chapelle.

Celle-ci a remplacé l'ancienne église, alors située au centre du cimetière après qu'elle se soit écroulée en 1472.

Un grand merci aux volontaires qui ont participé de manière efficace à l'opération de nettoyage, avec

l'assistance tout aussi efficace des services techniques équipés d'un camion nacelle.

Un bel exemple de solidarité au village sur un projet commun de sauvegarde du patrimoine. Un agréable moment entre travail et discussions échangées autour d'un café bien mérité.

A renouveler !

Si vous avez envie de donner un peu de votre temps au village pour de telles opérations, ou autre chose, vous pouvez laisser vos coordonnées à la mairie : accueil@ville-mormoiron.fr

10 et 12 mars 2025

VOYAGE SCOLAIRE DU 10 AU 12 MARS

Durant 3 jours, 40 élèves des classes de Mme Constantin (CE2/CM1) et Mme Hugret (CM1/CM2) ont bénéficié d'un voyage scolaire.

7 accompagnateurs les ont guidés à travers les villes antiques et romaines de la région.

Avec pour camp de base Nîmes, ils ont ainsi visité :

■ Le théâtre antique d'Orange

■ À Nîmes : le musée de la Romanité, les arènes, la maison carrée et les jardins de la fontaine

■ Le pont du Gard et son musée

■ Le musée antique d'Arles

■ Et pour finir, le site de Vaison la Romaine.

Une belle plongée dans le passé historique qui a fasciné les enfants. Et, aux dires de leurs enseignantes ce fut une réussite !



Rendez-vous au stade de Mormoiron vendredi 13 juin pour un tournoi de foot inter-écoles élémentaires



25 mars 2025

MESSE DE LA CHAPELLE NOTRE-DAME DES ANGES

Merci aux bénévoles qui se sont réunis afin de redonner de l'éclat à la chapelle Notre-Dame des Anges. Balais, seaux et sourires étaient au rendez-vous pour préparer ce moment. Ce geste simple mais précieux fait écho à une tradition ancienne.

A noter dans vos agendas : Retrouvons-nous **le 2 août** prochain pour une célébration suivie d'un pique-nique.

Comme l'évoquait autrefois le chanoine Durand :

« Un bon repas sur la pleine terre de la chapelle, accompagné de succulents gâteaux en forme de couronne : les Tourtihados ».

(Source : Chanoine J.J. Durand, « Mormoiron à travers les siècles », éd. 1930, Gallica BnF)



STATIONNEMENT PLACE DU CLOS LES JOURS DE MARCHÉ

RAPPEL aux automobilistes !

Le dimanche matin, la place du clos et ses abords accueillent le **marché hebdomadaire** de Mormoiron. Vous avez d'ailleurs pu voir qu'il s'étoffe chaque semaine.

Pour garantir la sécurité, l'installation des exposants et le bon déroulement du marché, il est **strictement interdit de stationner dans toute la zone de la place du Clos le dimanche matin**.

Les véhicules en infraction sont systématiquement verbalisés (35 € - 75€ contravention majorée)

Le marché du dimanche, c'est l'âme de Mormoiron. Nous comptons sur la compréhension de tous pour le bon déroulement de ce moment convivial au cœur du village.



LES ARTISANS

MULTI SERVICE

Thierry WRAMOUR

06.71.36.43.77

Pascal FONTANA

06.12.28.99.66

Stef CONIL

06.20.55.18.84

Gilles MEUNIER

(Entretien de piscine)

06.52.51.14.99

Pascal CHAUDERON

Bio extermination de nuisibles

04.90.51.04.76

MAÇONNERIE

SARL Christophe ESCOBAR

06.11.16.18.89

Milenko GRUMIC

04.90.61.70.36

Éric NOËL

04.90.61.77.48

Patrick MARCELLIN

04.90.61.72.61

Alexandre SALMERON

06.11.73.45.76

MENUISERIE ÉBÉNISTERIE

Jean-Marc BAGNOL

04.90.61.90.97

ELECTRICITÉ PLOMBERIE

Patrick BENS

06.14.28.29.70

(Électricité, plomberie et
entretien piscine)

Stéphane PARRE

04.90.61.81.60

Vincent FERRAGUT

06.35.30.64.24

06.23.04.06.10

Freddy MOREL

(Electricité & climatisation)

06.08.86.57.62

HMC Sofiane HAMICH

(Plomberie/Chauffage
Climatisation/Electricité)

07.64.16.03.04

FERRONNERIE

Mohamed HAMICH

06.15.56.73.24

AUZON FER

FERRONNERIE

Éric GONVERS

06.19.12.42.77

ÉLECTROMÉCANIQUE ACTIVITÉ DE MAINTENANCE INDUSTRIELLE

Fayçal MEDJKOUNE

06.16.73.96.21

PEINTRE DÉCORATEUR

François MORAND

06.81.45.93.43

Alain MAINENTI

06.85.64.27.93

TERRASSEMENT

SA BARTOLINI

04.90.61.92.08

V.B TERRASSEMENT

Victor BOUYAC

06.29.21.03.63

YANN TP

Yann THOMASSIN

06.46.92.84.73

BOREL TRAVAUX PUBLICS

06.62.94.61.39

TOITURES CHARPENTE

SOLOMAS TOITURE

Gaëtan SOLOMAS

06.27.31.32.51

DÉBROUILLAGE ÉLAGAGE

Laurent CONIL

04.90.34.49.23

SARL LES MARIDATS

04.90.61.93.25

MS Paysage

Sébastien MOUCADEL

06.15.25.41.27

TRAVAUX AGRICOLÉS

Gérard GAY

04.90.61.84.06

JARDINAGE

Sylvie MEYLAN

06.15.84.09.22

L & D Paysage

Stéphane LENOIR
& Sullivan DELHAYE

06.10.33.30.50

**NOUS INVITONS LES ARTISANS QUI
NE FIGURENT PAS SUR CETTE LISTE
À SE RAPPROCHER DE LA MAIRIE**



EN ATTENDANT LE 21 JUIN...

La préparation de la Fête de la Musique est lancée !

En solo, en duo,
en formation, tous
les musiciens
du village et
des alentours,
amateurs comme
professionnels,
sont appelés
à s'exprimer
ce jour-là et à
faire résonner la
musique dans tous
les quartiers !



Avec un parcours
musical au cœur du
village tout au long
de l'après-midi, la
fête se poursuivra
en soirée sur la
place du Clos.
Faites-vous
connaître auprès
de Laurent
Fressange-Dubost,
délégué aux
festivités :

l.fressange-dubost@ville-mormoiron.fr



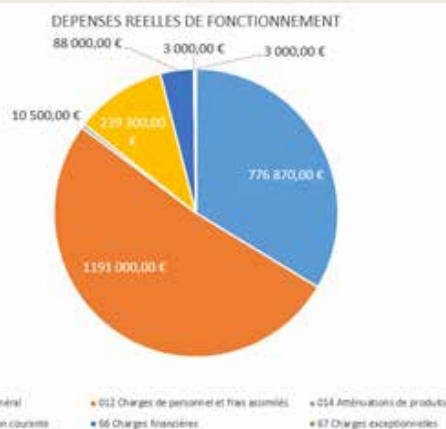
Budget 2024 : CE QUI ETAIT PRÉVU

2023 : Excédent reporté de la section Investissement de	75 690,89 €
2024 : Un solde d'exécution (Déficit) de la section d'investissement de :	-604 705,62 €
RESTE DEFICIT INVESTISSEMENT	- 529 014,73 €
2023 : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de	- €
2024 : Un solde d'exécution (Excédent) de la section de fonctionnement de	853 403,52 €
RESTE EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	853 403,52 €
RESTE DISPONIBLE POUR REPORT SUR 2025 (HORS RAR)	324 388,79 €

EN FONCTIONNEMENT

Total des RECETTES prévues : 2 184 730 €
Hors recettes exceptionnelles SIBELCO : **670 000 €**

Total des DÉPENSES prévus
2 311 670 €



Fin 2023 il n'y avait plus aucune réserve financière. L'exercice 2024 a été ouvert **sans excédent** des années précédentes. Malgré cela les dépenses prévues étaient de **127 000€** supérieures aux recettes hors SIBELCO.

Les dépenses de personnel consomment plus de la moitié du budget. Les autres dépenses sont difficilement compressibles. Nous avons trouvé une situation avec très peu de marges de manœuvre

POUR L'INVESTISSEMENT

Recettes prévues :
moins de 2 millions

Emprunt : **1.3 Million** Vente de bien communaux : **260 000 €**
Réserves : **347 000 € (324 388 € + RAR)**

LES DÉPENSES PRÉVUES

Gymnase : **1.3 Million €**

Rénovation de bâtiments :
123 000€

Lac de Salettes et rénovation
route du Lac : **277 000€**

Autres : **175 000€**

Remboursement capital
emprunté : **148 000€**

Il s'agissait d'un budget insincère financé par un produit de cessions de **260 000 €** : il y avait une intention de vendre un bien communal, mais aucun compromis n'était signé. **Rien ne garantissait que ces 260 000€ puissent être réalisés et ils ne l'ont pas été.** Seule la Maison Gendrier a été vendue (**90 000 €**) alors que cette vente n'était pas inscrite au budget. Si l'ensemble des dépenses avaient été réalisées, toutes nos réserves auraient été consommées.

»

Un emprunt de **1 300 000 €** pour financer le gymnase.

Sur 30 ans, cet emprunt nous conduisait à rembourser plus de **70 000€** par an, soit un total de **2 100 000 €** intérêts compris.

Le coût total du gymnase dépassait **2 millions €** compte tenu des frais déjà engagés et des subventions obtenues. Ceci sans compter les inévitables dépassements de budget.

Ce gymnase n'était pas aux normes pour y organiser des compétitions

2024 : CE QUI A ÉTÉ FAIT

Budget

POUR LE FONCTIONNEMENT

Recettes réelles	Prévues	Réalisées
Atténuations de charges	30 000	10349
Produits des services	30530	37699
Impôts et taxes	1 349 300	1 393 069
Dotations et participations	648 000	620 161
Autres produits	126 900	167 198
Vente maison Gendrier		90 000
Solde Sibelco		153 900
TOTAL	2 184 730	2 472 376

Nos dépenses ont été moindres que prévu

L'ancienne équipe n'a pas pu embaucher un second policier municipal et nous avons eu moins d'intérêts d'emprunt car nous n'avons pas levé le prêt de **1,3 M€**

Au final, les recettes réelles sont améliorées principalement grâce à la vente d'un bien communal **(90 000€)** et **153 900 €** provenant de Sibelco (solde après achat de la Cave)

Dépenses	Prévues	Réalisées
Achats et variation de stocks	303 920 €	270 101 €
Entretien	330 350 €	268 131 €
Services extérieurs	123 100 €	128 604 €
impôts et taxes	19 500 €	16 814 €
Charges de personnel	1 191 000 €	1 103 983 €
Dégrèvements	10 500 €	12 080 €
Autres charges de gestion courante	239 300 €	195 335 €
Intérêts d'emprunts	88 000 €	33 977 €
Exceptionnelles, provisions, etc.	6 000 €	3 000 €
TOTAL	2 311 670 €	2 032 025 €

POUR L'INVESTISSEMENT

Des dépenses heureusement divisées par 4

→ Nous n'avons pas lancé l'opération de **1,3 Million** pour la halle sportive

→ L'ancienne municipalité n'a pas pu réaliser la rénovation de l'immeuble Lopez car l'artisan a fait faillite. Nous sommes en procès car une avance avait très imprudemment été versée

Mais il n'y a presque pas eu de recettes. Nous avons eu **25 000€** de recettes réelles pour plus de **550 000€** de dépenses

Les cessions n'ont pas été réalisées, mais les travaux, notamment de voiries ont été effectués

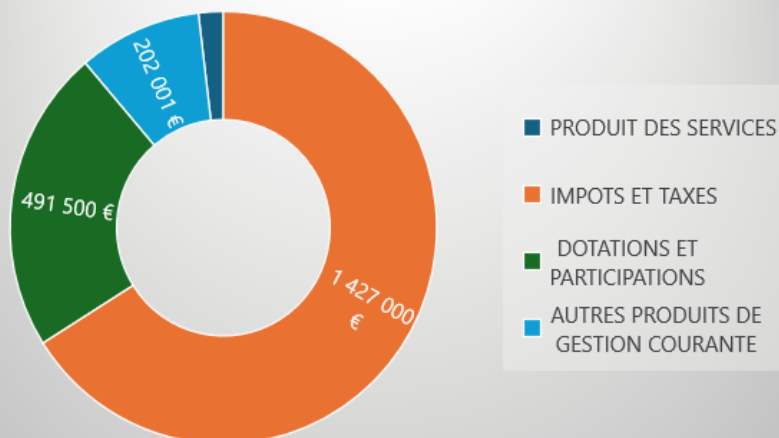
L'ex- municipalité a décidé d'acheter la cave coopérative après avoir négocié avec Sibelco le paiement de 10 années de loyer d'avance. Cette opération a permis de percevoir **670 000€** mais nous a privés de **65 000€** de recettes de fonctionnement annuels prévues jusqu'à la fin de l'exploitation (estimée à 2040).

516 100 € ont été utilisés pour l'achat de la cave coopérative et les frais d'architecte. Le solde, soit **153 900€** ont permis de renflouer le budget.

Après l'achat, l'ex municipalité a fait faire une étude pour transformer la cave en salle municipale. Trois options étaient proposées, avec des budgets allant de **1,4 Million €** à **4,5 Millions €** à la charge de la commune. Autant dire que ce projet est infinançable. Nous sommes maintenant propriétaires de ce bâtiment inutile. La seule solution consiste à trouver un promoteur afin de construire sur ce site soit des logements soit un pôle d'activité (hôtel, mais son de retraite...). Nous cherchons actuellement une solution.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Recettes réelles de fonctionnement



Nous avons prévu **2 161 000 €** de recettes, contre **2 228 000 €** réellement perçus l'an dernier, hors ventes de biens communaux.

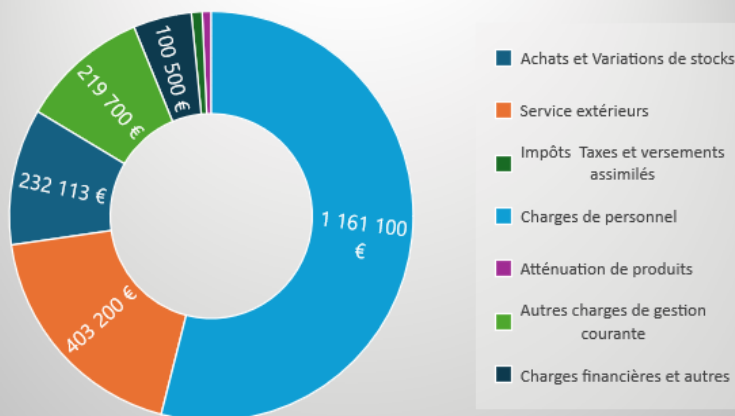
Les recettes sont ainsi en baisse malgré une hausse attendue de **50 000 €** de la fiscalité locale et la création d'un parking payant aux Salettes

Nos dépenses sont en grande partie contraintes.

Les frais de personnel représentent 54% de nos dépenses et ils sont en croissance du fait d'une augmentation des cotisations retraites. Le personnel de la Mairie étant composé de fonctionnaires titulaires ce budget est incompressible.

Une autre partie des dépenses est constituée par l'énergie, la défense incendie etc., qui constituent des dépenses inévitables.

Dépenses réelles de fonctionnement



CRÉATION D'UN PARKING PAYANT AU LAC DES SALETTES



Dès cet été le parking des Salettes sera payant. Bien entendu les Mormoironnais, y compris les propriétaires de résidences secondaires, seront exemptés. Il s'agit d'une mesure élémentaire de justice. L'entretien du Lac est à la charge de la commune et nous coûte en moyenne **50 000 €** par an. Ce droit de stationnement compensera ce coût.

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement



- Subventions d'investissement
- Emprunt pour le bar Place du Clos
- Produit de la taxe d'aménagement
- Cession immobilière
- Amortissement
- Virement de la section de fonctionnement

Nos recettes d'investissements sont très maigres en l'absence de projets subventionnables.

Nous présentons un budget en équilibre grâce à l'excédent de fonctionnement de l'an dernier obtenu grâce à notre freinage brutal des dépenses

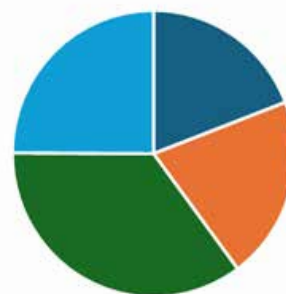
Ce maigre budget est géré au mieux.

Nous réalisons les dépenses nécessaires d'équipement de nos services.

Nous poursuivons les dépenses engagées au Lac.

Nous achetons l'ancienne pharmacie et la transformons en un café enfin « visible » Place du Clos

Dépenses d'investissement



- Aménagement Lac de Salettes
- Rénovations et équipements
- Déplacement Bar de la Liberté
- Charges financières

Un emprunt de 90 000€ prévu au budget que nous espérons ne pas lever

L'an dernier l'ex municipalité avait inscrit **260 000€** de recettes correspondant à la vente de biens communaux. C'était une recette insincère dans la mesure où aucun compromis de vente n'était signé. Cette année nous comptons vendre un ou deux biens communaux pour au moins **90 000€**, en particulier une maison inutilisée située derrière la Mairie. Mais nous n'avons pas encore d'acquéreur et, en respect des règles, nous inscrivons au budget un emprunt de **90 000€**. Si la vente se fait dans les délais, nous ne lèverons pas l'emprunt.

ET MAINTENANT

Ce budget est évidemment un budget de transition. Le projet sur lequel vous nous avez élus repose sur la revitalisation du village. Pour cela nous allons multiplier les animations commerciales et culturelles. Mais il faut aussi investir, rendre la Place du Clos attractive, rénover les ruelles du vieux village afin d'y attirer des visiteurs et des commerces.

Pour réaliser ces projets il faut que la commune puisse mettre de l'argent sur la table pour obtenir des subventions. Nous recherchons donc un acquéreur pour cette cave coopérative qui ne nous sert à rien en l'état et que nous n'avons pas les moyens de rénover. Si nous réussissons la vente, nous pourrions lever entre un demi-million et un million d'€ de subventions. Nous aurons ainsi les moyens de lancer un ambitieux programme de rénovation du centre village dès 2026. Une première étape est réalisée cette année avec l'installation d'un joli café terrasse à la place de l'ancienne pharmacie. Visible de tous il incitera les touristes à s'arrêter.

Grâce à ce budget, nous mettons fin à une politique qui nous amenait tout droit au surendettement sans qu'aucun équipement utile à tous n'ait été construit. Nous nous donnons les moyens de bâtir l'avenir.

VOUS AVEZ UNE IDÉE POUR AMÉLIORER LA VIE DE VOTRE VILLAGE ?

**Le Budget Participatif
vous donne l'opportunité
de la concrétiser !**

**Avec une enveloppe de 10 000 €,
la municipalité finance des projets
d'investissement, proposés par
les habitantes et habitants et qui
répondent à l'intérêt général.**



Qui peut proposer un projet ?

A partir de 16 ans, si vous habitez Mormoiron, vous pouvez déposer une idée, soit individuellement soit collectivement (conseil de quartier, association, etc.).

Comment ça marche ?

Dépôt des projets : jusqu'au 31 mai 2025

En juin : Etude des projets

En juin/juillet : Vote en conseil municipal et proclamation des projets élus

Où déposer son projet ?

Le dossier est à votre disposition à l'accueil de la mairie ou téléchargeable sur le site de la ville.

Quels types de projets sont éligibles ?

Votre projet doit être localisé sur la commune, relever de l'intérêt général et observer les règles suivantes :

- Le projet doit concerner des **dépenses d'investissements** (équipements, aménagements...) et non des dépenses de fonctionnement,
- Il ne doit pas entrer dans le cadre d'un entretien normal et régulier de l'espace public, ni d'un projet déjà réalisé, en cours d'exécution ou d'étude,
- Il ne doit pas générer des frais de fonctionnement nouveaux supérieurs à 5 % / an du montant d'investissement nécessaire à sa réalisation

Domaines d'application des projets :

- | | | |
|--------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| ■ Amélioration du cadre de vie | ■ Solidarités | ■ Éducation et citoyenneté |
| ■ Développement durable | ■ Sport, culture, loisirs | ■ Patrimoine |

Réalisation des projets

Après une analyse de faisabilité, les projets retenus seront soumis à un comité de sélection. Les projets ainsi plébiscités par les citoyens seront réalisés.

RÉUNION PUBLIQUE DU SAMEDI 12 AVRIL 2025



Organisée salle La Ruche, cette réunion a été l'occasion pour le maire et ses conseillers municipaux de faire le point sur la vie de la commune et les actions en cours.

En toute transparence, ont été abordés le vote du budget et l'état des finances de la commune, le coût d'entretien du plan d'eau des Salettes et le projet de stationnement payant, l'action du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), les travaux engagés sur les chemins ruraux, le

déplacement du bar, les travaux sur le réseau d'assainissement, les futurs Points d'Apport Volontaire de déchets (PAV) lancé par la communauté de commune, le nouveau site internet municipal, le problème du ramassage des ordures ménagères et les insupportables déchetteries que deviennent les abords des containers.

Cet échange direct élus/citoyens, qui se renouvellera, a été suivi d'un moment convivial autour du verre de l'amitié.

ACHAT DE L'ANCIENNE PHARMACIE PLACE DU CLOS

La volonté de Mme LASSIA, propriétaire, de vendre les locaux à la commune vient d'aboutir le 25 mars 2025.

Suite au compromis signé le 30 décembre 2024, l'acquisition a été réalisée le 25 mars à l'étude de Maître DOREMUS à Mormoiron pour un montant de 105 000€. Ce montant bien en deçà de la valeur réelle de l'immeuble est dû à la décision de Mme LASSIA de permettre à la municipalité d'acquérir le bien en retour de l'accueil chaleureux que lui avaient réservé la commune et sa population lors de son installation à Mormoiron.

Le décès de Mme LASSIA et l'absence de liquidités dans les caisses de la commune pour finaliser l'achat en 2024 ont conduit à attendre le vote du budget 2025 pour dégager les fonds nécessaires à la transaction.



LA PROPRETÉ DU VILLAGE C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Sans la bonne volonté et un investissement minime de tous, il n'est pas possible d'avoir un village propre !

Pour nos ordures et déchets de la maison, il existe des containers différents ainsi qu'une déchetterie à votre disposition. Les containers permettent un tri préalable, à faire à la maison, pour limiter l'apport dans les containers à couvercle vert, dits « ordures ménagères ».



BON A SAVOIR

Vous avez un doute sur le tri, rendez-vous sur les sites :

<https://quefairedemesdechets.ademe.fr>

<https://www.calameo.com/read/004925018285f539e3537>

puis saisissez le nom de l'objet ou du déchet pour savoir où le poser.



Tous concernés, tous acteurs et nous y arriverons !

Emplacements containers pour tri

(verre, journaux, papier/plastique/métal) :

- Route de Flassan (le croisement avec le Pont)
- Route de St Pierre, après le notaire
- Derrière les écoles (chemin du Moulin)
- Chemin du Fournet (coté Pompiers)

Pour cartons/emballages APLATIS :

- En bas de la Brèche
- A côté de la Poste
- Route de St Pierre

Vêtements/chaussures EN SAC :

Route de Flassan (derrière les écoles)

Accès à la Déchetterie à Villes-sur-Auzon (sur présentation de la carte d'adhérent)

Les cartes sont gratuites et se font sur place de 9h30-11h30 (sur présentation de la Carte d'identité et d'un justificatif de domicile - de 3 mois).

à déposer en déchetterie :

- Les cagettes en bois/plastique ne se recyclent pas
- Gravats, pots de peinture et déchets de bricolage
- Déchets verts (tailles arbres etc.) pots de plantes
- Jouets, électroménager, objets en plastique
- Enlèvement « des encombrants » que vous ne pouvez emporter vous-même en déchetterie : Appelez la déchetterie au 04 90 70 08 92 (un passage par mois)
- Pour composter chez vous, demander à la CCVS un composteur (20€) au 04 90 61 78 85

Bailleurs de logements à l'année et loueurs de meublés :

Veuillez tenir à la disposition de vos locataires et vacanciers les règles de tri et les emplacements des containers (par écrit et dans leurs langues).

29 mars 2025

VIVE LA SAINT-HUBERT !!!

Samedi 29 mars au matin, l'association des chasseurs de **la Saint-Hubert Mormoironnaise** a procédé à une opération de nettoyage de la nature sur la commune. Environ 150 kg de déchets en tout genre ont été ramassés sur l'arrêt pique-nique de la route de St Pierre de Vassols et dans les bois de pins de la route de Villes-sur-Auzon.

Une belle initiative à saluer !



LE PLAN D'EAU DES SALETTES SE PRÉPARE À LA BELLE SAISON

Les agents des services techniques ont œuvré aux abords du lac pour rendre les balades plus agréables et accessibles. Un escalier a été créé et des barrières ont été renforcées, le tout avec le bois récupéré du débroussaillage.

380 tonnes de sable ont été déposées afin de préparer la plage à l'arrivée des nombreux visiteurs qui viennent profiter de ce point de fraîcheur et de baignade.

Afin que chacun puisse en profiter en sécurité, la commune finance :

10.000 € / an pour changer le sable et l'entretien de la plage

2.300 € / an pour la location d'un bungalow à destination des maîtres-nageurs sauveteurs

12000 € pour le salaire des 2 maîtres-nageurs sauveteurs titulaires d'un BNSSA

2000 € pour la vérification périodique de l'état de la digue

Sans compter les **100.000 €** dépensés pour le renouvellement du curage du lac lorsqu'elle n'est plus conforme (environ une fois tous les 10 ans).



AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



Ce plan d'eau profite aux mormoironnais mais également aux nombreux touristes et habitants des communes voisines.

C'est pourquoi, dans un contexte budgétaire restreint, il est apparu logique de faire participer celles et ceux qui viennent profiter de ce bel espace. Comme nous l'avions déjà évoqué, un système de parking payant va être mis en place pour les visiteurs avec un tarif qui ne concernera pas les mormoironnais.



LIRE ET CONNAÎTRE

Les spectacles musicaux et le festival de théâtre du mois de mars ont rencontré un très vif succès !

NE MANQUEZ PAS !



Bertrand Sergent du théâtre de la Licorne

Vendredi 2 mai à 20h

viendra conter les anecdotes croustillantes de sa vie d'étudiant, d'interne et de médecin (toutes vraies). Un bon moment de rigolade en perspective



Concert de musique

Samedi 17 mai à 20h

donné en l'église de Mormoiron avec la présence de plusieurs artistes lyriques (soprano, ténor, baryton) accompagnés par Jacques Rey, organiste de saint Siffrein.

Répertoire de chansons avec la chorale de Villes sur Auzon et ses instrumentistes.



Spectacle Déracinés

Vendredi 27 juin à 20h

écrit et interprété par Kala Neza. Comédienne/conteuse belge d'origine rwandaise installée dans le Vaucluse, Kala vous transportera dans son univers magique.

Rappel : toutes les activités de Lire et Connaître sont ouvertes à tous, adhérents ou non.

L'adhésion (10 euros/an) permet de bénéficier de 50% de réduction aux spectacles payants.

14 mai 2025

NOUVEAU SOIRÉE JEUX



Venez découvrir de nouveaux jeux ou faites découvrir les vôtres autour d'une formule de type auberge espagnole.

Le jeu diminue les tensions, décharge les émotions. Une véritable thérapie de groupe !

Suivez-nous sur Facebook : Mormoiron Lire et Connaitre



ON NE PERD PAS LA BOULE À MORMOIRON !

Des nouvelles de l'Amicale Boule Mormoiron

Lors du 1er tour de la coupe de France contre Ménerbes, l'équipe de Mormoiron a remporté la victoire avec 16 points contre 15 !

Saluons la prestation de l'équipe féminine battue en quart de finale du championnat doublette à Saint Martin de la Brasque.

Le club jouera à domicile le 2ème tour de la Coupe de France samedi 24 mai à 15h



LE FOYER RURAL TOUJOURS EN ACTION !

Le 1er juin, nous organiserons notre premier vide-greniers dans le village de 10 heures à 21h dans une ambiance festive et dynamique.

Comme chaque année, nous vous invitons à nous retrouver le 24 juin pour Les feux de la Saint-Jean inoubliables, avec concert, spectacle de feu, restauration, etc. avec la collaboration de l'association « les balades du Ventoux » et la Confrérie des Mainteneurs des Feux de Saint-Jean en Vaucluse.



DONNEZ UN PEU DE TEMPS AUSSI COMME BÉNÉVOLE !

LE DON DE SANG EST UN ACTE CITOYEN ET SOLIDAIRE.

Il permet chaque jour de changer la vie de milliers de personnes.

Cette mission de service public s'articule autour de quatre principes éthiques :

- L'anonymat
- Le volontariat
- Le non-profit
- Le bénévolat



Les amicales de donneurs de sang bénévoles sont des partenaires majeurs de l'Etablissement Français du Sang. Leurs missions sont essentielles. Alors, n'hésitez pas, venez nous rejoindre, venez agrandir l'équipe qui oeuvre pour que les collectes perdurent dans notre village.

A Mormoiron en 2024, nous avons eu trois collectes. Les bénévoles ont été sollicités pour :

- Pose et dépose des affiches et banderoles annonçant la future collecte à « La Ruche ».
 - Accueil de l'équipe de l'EFS : infirmières, secrétaire, médecin.
 - Présence durant la collecte, en se relayant selon les disponibilités de chacun, afin d'assurer l'accueil des donneurs à leur arrivée et de les remercier au départ en leur offrant les « gadgets don du sang ».
- Si vous pensez pouvoir donner un tout petit peu de votre temps,

contactez :

- **Patrice MARCOU** : 07 81 76 92 17

- **Brigitte BASTOGNE** : 06 10 72 69 98

ATELIER ROUGE : EXPOSITION

L'association Atelier Rouge expose du 24 mai au 2 juin à la Tour de Guet les travaux des participants aux différents ateliers enfants, ados-adultes.

Des visites seront proposées aux élèves des écoles, primaire et maternelle. Le vernissage se tiendra le samedi 24 mai à partir de 11h00 devant la tour, place de la mairie. Nous serons heureux d'y partager avec vous le verre de l'amitié.



LE CENTRE COMMUNAL

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE SOLIDAIRE

Depuis les élections du 17 novembre 2024, une nouvelle énergie a soufflé sur le Centre Communal d'Action Sociale de Mormoiron. Portée par une équipe municipale renouvelée, des administrateurs motivés et des bénévoles engagés, cette dynamique place l'humain au cœur des priorités.

L'objectif est clair : recréer du lien, renforcer la présence de proximité, et répondre avec bienveillance et efficacité aux besoins des habitants, notamment les plus fragiles. Cette ambition se traduit par une approche plus simple, plus directe, plus humaine du service public local.

Le 20 janvier 2025, le nouveau Conseil d'Administration du CCAS a été officiellement installé. Conformément à la législation, il est composé de six membres élus et de six membres nommés par le maire.

Le fonctionnement du conseil repose sur un esprit de collégialité et d'écoute. À l'unanimité, Nathalie Gabrielli a été élue vice-présidente, aux côtés de Gil Rosa, désigné vice-président délégué. Le Maire est Président de droit.

Ce conseil a pour mission de définir les grandes orientations du CCAS, de valider les projets, les partenariats et les aides sociales, tout en veillant à leur adéquation avec les besoins réels du territoire.

C'est un lieu de gouvernance, mais aussi de dialogue, où chacun apporte sa vision, son expérience, son engagement.

Cette réouverture est une étape essentielle dans la redynamisation de l'action sociale à Mormoiron. Elle marque la volonté de la commune d'offrir un accueil de proximité, stable et humain, à toutes celles et ceux qui en ont besoin.



L'agent d'accueil a repris ses fonctions, assurant une présence quotidienne et bienveillante, précieuse pour les habitants. Au-delà de l'information, ce poste permet de créer du lien, d'écouter sans juger, d'accompagner les premiers pas dans des démarches souvent complexes.

Dans un contexte où les difficultés économiques, sociales et psychologiques se multiplient, ce lieu d'accueil est bien plus qu'un service administratif : c'est un repère, un point d'appui, une porte ouverte. Un lieu où l'on peut franchir le seuil sans rendez-vous, avec une question, une inquiétude ou juste l'envie d'être entendu.



APPEL AUX DONS DE LIVRES

L'équipe de l'Aide aux Devoirs recherche des livres pour les enfants « 7 à 10 ans » de l'école primaire, et notamment de la collection J'AIME LIRE. Cette collection reste une pépite pour ceux qui s'entraînent à la lecture mais vous en avez peut-être d'autres. C'est le printemps, aussi tout en rangeant vos armoires pensez à eux, vous ferez des heureux !

POUR NOUS EN PARLER :

Aide aux Devoirs 06 09 25 11 96

POUR DÉPOSER

vos livres : CCAS 04 90 66 06 25

D'ACTION SOCIALE (CCAS)

UN CADRE CLAIR POUR AGIR



Lors de la séance du **21 mars 2025**, le **Conseil d'Administration du CCAS** a franchi une étape importante en adoptant plusieurs documents structurants, destinés à poser les bases solides du fonctionnement du service.

Ces textes ne sont pas de simples formalités : ils permettent de garantir une action sociale cohérente, transparente et partagée. Ils définissent les rôles de chacun, les modalités d'intervention, les droits et les engagements mutuels — autant d'éléments essentiels pour avancer ensemble, dans un cadre clair et respectueux.

- **Le règlement intérieur du CCAS** précise le fonctionnement de l'établissement, le rôle des administrateurs, les modalités de vote et de prise de décision.

- **Le règlement du service de domiciliation** encadre l'accompagnement des personnes sans domicile stable, leur permettant d'obtenir une adresse administrative indispensable pour accéder à leurs droits sociaux, civiques et médicaux.

- **La charte des bénévoles** formalise l'engagement de la commune envers celles et ceux qui donnent de leur temps, tout en précisant les règles du vivre-ensemble et le cadre de leur mission.

- Enfin, **le règlement de la "Pause-Café"** encadre ce temps de convivialité hebdomadaire, afin qu'il reste un espace inclusif, respectueux, bienveillant et ouvert à tous.

Ces documents sont **la colonne vertébrale du projet social que porte le CCAS**. Ils témoignent de la volonté de la commune de travailler avec méthode, équité et responsabilité, en associant les habitants, les bénévoles et les partenaires autour de valeurs partagées.

INFORMATIONS CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Madame Hakima Akrach

Adresse : 15, Place du Clos, Mormoiron

Téléphone : 04 90 66 06 25

Email : ccas@ville-mormoiron.fr

Horaires du centre :

Lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h

Jeudi de 8h30 à 12h et 13h30 à 16h30

LE CENTRE COMMUNAL

LES BÉNÉVOLES, PILIER DE L'ACTION SOCIALE



Depuis janvier, le CCAS peut compter sur une équipe de 17 bénévoles actifs, engagés avec générosité et constance. Leur présence, chaque semaine, lors des réunions, des actions de terrain ou des temps conviviaux, donne une vraie dimension humaine à l'action sociale menée à Mormoiron.

Ces bénévoles ne sont pas là pour "aider de loin" : ils sont des partenaires à part entière du CCAS, formés progressivement aux dispositifs d'aide, informés des règles de confidentialité, et surtout en lien direct avec les habitants. Leur proximité, leur disponibilité et leur regard bienveillant en font des relais essentiels dans le repérage des besoins et l'écoute du quotidien.

■ Parmi leurs premières actions marquantes : la distribution de jonquilles à tous les habitants de plus de 80 ans. Un geste simple, symbolique, mais fort. Il ne s'agissait pas seulement de remettre une fleur, mais de dire bonjour, prendre des nouvelles, retisser un fil là où il pouvait s'effiloche. (achetées chez Carole la fleuriste)



■ Ils sont aussi présents chaque mercredi après-midi à la Pause Café, ce moment hebdomadaire de détente et de lien social ouvert à tous. Par leur présence chaleureuse, ils participent à créer une ambiance douce et accueillante, propice aux échanges et aux petits bonheurs du quotidien.



Les bénévoles incarnent à merveille l'esprit de solidarité locale : celui qui n'attend pas les grandes causes pour se rendre utile, mais qui agit dans la discrétion, la constance et la proximité. Ils sont l'âme de cette dynamique sociale que nous construisons jour après jour.

D'ACTION SOCIALE (CCAS)

UN CONTENEUR SOLIDAIRE POUR VOS BOUCHONS... ET BIEN PLUS ENCORE !



Depuis quelques semaines, un conteneur de collecte a été installé place du Clos, entre le CCAS et la police municipale. Vous pouvez y déposer :

- Tous les bouchons en plastique
- Les bouchons en liège
- Vos anciennes radiographies médicales

Cette action s'inscrit dans le cadre du Challenge Bouchons 2025, auquel participe l'Établissement Public Saint-Antoine l'EPSA qui est un établissement médico-social accompagnant enfants et adultes en situation de handicap basé à L'Isle-sur-la-Sorgue.

■ Ce projet a été mené à Mormoiron avec la participation de Michelle et Walter, résidents du Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) de l'EPSA, accompagnés par Audrey Pené, leur monitrice-éducatrice... et Mormoironnaise bénévole au CCAS et engagée !

L'année dernière, les équipes de l'EPSA ont brillamment terminé 2e du Challenge Bouchons. Cette année, ils visent le podium — et comptent sur l'aide des Mormoironnais pour y parvenir !

La commune de Mormoiron est fière de soutenir cette initiative à la fois écologique, solidaire et inclusive, portée localement par La Compagnie des Bouchons.

Un grand merci à Michelle, Walter et Audrey, pour leur implication enthousiaste ainsi qu'à l'équipe de l'EPSA.

DES PROJETS POUR DEMAIN

Le lundi 16 juin à midi, le CCAS organise un grand repas festif, offert à tous les habitants de plus de 65 ans.

L'élan de solidarité qui anime le CCAS ne s'arrête pas aux actions du quotidien. Il se traduit aussi par des événements conviviaux qui rythment la vie du village et renforcent les liens entre générations.

Ce moment se tiendra place du Portail Neuf, lieu emblématique du village, autrefois cœur des marchés, des fêtes et des rencontres.

En choisissant cette place, la commune souhaite retrouver l'esprit des repas partagés d'autrefois, où l'on cuisine ensemble, où l'on chante, où l'on rit.



Au menu : une belle ratatouille préparée collectivement, dans une ambiance de cuisine joyeuse et intergénérationnelle, accompagnée d'un assortiment de mets frais et savoureux à partager, pour ravir tous les appétits.

Le détail du menu sera affiché lors des inscriptions, mais une chose est sûre : ce sera gourmand, généreux et préparé avec le cœur.

Le repas sera accompagné de musique, de chants provençaux... et, nous l'espérons, de beaucoup de sourires.

Les inscriptions se feront au foyer 70 place du Clos, à la « Pause Café » les mercredis 14, 21, 28 mai et 4 juin.

(sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile).

Notez bien les dates !

L'ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL

Il est géré par la Communauté des Communes Ventoux Sud (CCVS) depuis le 1er janvier 2025.

Le centre peut accueillir un maximum de 84 jeunes de 3 à 11 ans.

Les moins de 11 ans sont reçus tous les mercredis durant l'année scolaire et toutes les vacances de 7h30 à 18h00 sauf pendant les vacances de Noël.

La tarification de l'accueil de loisirs appliquée aux familles est déterminée en fonction du quotient familial (de 8€50 à 11€50 la journée et de 10€50 à 13€ la journée avec sortie).

Dossier d'inscription disponible sur le site **www.ccvs84.fr** ou directement sur **<https://ccvs84.fr/vie-locale/enfancejeunesse.html>** à renvoyer par mail ou remettre en main propre directement au centre au 380 La Venue de Mazan - 84570 Mormoiron.

Contact et renseignements accueil de loisirs :

Directrice Manon Pastouret 06.40.44.00.95

alshvilles@ccvs84.fr



22 mai de 18h à 20h30

FÊTE DE LA NATURE JEUDI 22 MAI DE 18H À 20H30 19ÈME ÉDITION ORGANISÉE AVEC LE SOUTIEN DE L'OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Dans la peau d'un naturaliste

Avec le Parc du Mont-Ventoux le temps d'une journée, devenez naturaliste amateur et plongez dans l'aventure de l'inventaire des espèces de notre territoire ! Accompagnés de professionnels, vous découvrirez les secrets du métier, apprendrez à observer la faune et la flore sous un nouvel angle et contribuerez directement à l'Atlas de la Biodiversité

Communale (ABC). Les données que vous collecterez serviront à enrichir cette base de connaissances, essentielle pour la préservation de notre environnement.

GRATUIT - Réservation obligatoire par formulaire en ligne : <https://framaforms.org/les-sorties-biodivabc-du-parc-mai-2025-1743517551> (Le lieu de RDV est donné lors de votre inscription)



DÉCLARATION D'UN MEUBLÉ DE TOURISME OU D'UNE CHAMBRE D'HÔTES

Pourquoi ?

C'est une démarche obligatoire pour la mise en location d'un meublé ou d'une chambre d'hôtes. Elle permet de recenser, au niveau de la commune, l'offre de logements touristiques existants et de percevoir la taxe de séjour.

Quand ?

Avant toute mise à la location de son meublé ou exploitation d'une chambre d'hôtes ou lorsqu'il y a une modification d'information(s) concernant la déclaration initiale.

Comment ?

La déclaration se fait en complétant les documents cerfa à télécharger sur www.service-public.fr

- N° 14004*4 → pour les meublés de tourisme
- N° 13566*3 → pour les chambres d'hôtes

Où ?

Le dépôt de la déclaration se fait auprès de la mairie où se situe le meublé. **04 90 66 09 02 -**

assistante@ville-mormoiron.fr

N.B : la collecte de la taxe de séjour est assurée par la Communauté de Communes Ventoux Sud, sur la base du barème en vigueur voté par l'intercommunalité. Cette taxe est acquittée par le touriste, collectée par l'hébergeur et reversée à la Communauté de Communes.

Contact CCVS : Ingrid VALETTI - 04 90 64 19 92

taxedesejour@ventoux-sud.co



TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Chers amis,

Cette tribune est pour nous l'occasion de remercier chaleureusement tous les bénévoles qui œuvrent au quotidien sur leur temps libre pour apporter leur bienveillance, leur expérience et leurs compétences au service de tous.

Se sentir en lien donne du sens à l'existence et tout ce qui nous relie nous grandit.

Vous défendez notre patrimoine et l'environnement, vous aidez nos anciens, vous amenez la culture, vous développez les activités sportives, vous accompagnez nos enfants, vous apportez vos compétences à la municipalité et intervenez dans tant d'autres domaines...

Vivre ensemble c'est bien mais bien vivre ensemble c'est mieux. En ce qui nous concerne le choix est fait, cet adage guide nos actions et vous pouvez compter sur nous.

Unis, abordons l'avenir de Mormoiron sous cet angle, il y en a encore tant à faire.

Bien amicalement,

L'équipe Mormoiron Autrement

TRIBUNE DE LA MINORITÉ

« ambition zéro »

Un budget 2025 sous le signe de l'austérité sans ambitions avec un point central :

Il faut effacer tout ce qu'a fait l'ancienne équipe, la végétalisation de la place du clos, la salle de sport indispensable à la tenue de nouvelles activités et surtout il faut déplacer le bar !!!

C'est le projet Phare de l'année 2025 ! Qui peut croire que cette opération à plus de 200 000 € de fond public va dynamiser une place du clos sans ombrage, la terrasse entraînera une modification de la circulation et peut-être la disparition du distributeur de billet.

Depuis leur élection nous sommes beaucoup critiqués malgré les 853 402 € d'excédent budgétaire en fonctionnement.

En septembre reviendra le temps de la campagne électorale que la majorité actuelle ne semble pas avoir quitté.

Il sera alors temps de redonner de l'ambition à notre village en proposant des projets soutenus par le plus grand nombre mais aussi de dresser le bilan de leur action.

Réponse de M. Chavada à la tribune de la majorité dans le M'1

TITRE : Droit de réponse de M. CHAVADA

« Mis en cause par la majorité actuelle sur la gestion des impayés, il est important de rappeler les omissions de cette majorité. La période de ces impayés court de 2015 à 2024 et comprend des mises en fourrières de véhicule, de non-paiement de contravention, et essentiellement de loyers et licence principalement par un commerce pour les années 2019, 2021 et 2023 avec deux gérants différents et une location immobilière où la quasi-totalité des loyers n'ont pas été réglés. Face à ces impayés, 130 lettres de relance, 57 mises en demeure et 7 demandes de saisie ont été effectuées. Les loyers face des personnes insolvables, incarcérées ou ayant cessé leur activité laissent le bailleur face à ces dettes sans espoir de paiement. Après un an de procédure une mesure d'expulsion a pu être rendue le 11 juillet 2024 pour une location. On connaissait les mauvais payeurs mais force reste aux respects des procédures en matière de recouvrement de ces sommes dues. »

Veuillez agréer, Monsieur le directeur de la publication, l'expression de nos salutations distinguées



Agenda

MAI

UN JOUR, J'ETAIS DOCTEUR,

Spectacle humour avec Bertrand Sergent
Association Lire et Connaître
Vendredi 2 à 20h
Hangar Lamy – Entrée au chapeau

LOTO DES POMPIERS

Dimanche 4 à 14h
Salle la Ruche

VIDE-GRENIERS

Association de l'APE
Dimanche 4 de 8h à 18h
Rues du village

CONCERT LYRIQUE

Mercredi 7 à 20h
Association Lire et Connaître
Eglise – Entrée gratuite

CINEMA

Samedi 10
18h : lire Lolita à Téhéran
21h : Une vie Hangar Lamy

JOURNEE NATIONALE DE LA GEOLOGIE

Bibliothèque
Samedi 10
Information page 4

SOIREE JEUX

Mercredi 14 à 18h
Association Lire et Connaître
Foyer rural – Entrée gratuite

LES PASSEURS DE LIVRES

Samedi 17 à 10h
Association Lire et Connaître
Salle des Arts - Entrée gratuite

CHORALE DE VILLES-SUR-AUZON

Samedi 17 à 20h
Association Lire et Connaître
Hangar Lamy - Entrée gratuite

FETE DE LA NATURE

Jeudi 22 de 18h à 20h30
Information page 22

GRATIFERIA

Vendredi 23 à partir de 17h
Association AVEC
Place du Clos

CINEMA

Samedi 24
18h : des jours meilleurs
21h : il reste encore demain
Hangar Lamy

EXPOSITION

Association Atelier Rouge
Samedi 24 mai au lundi 2 juin
Tour du Guet, place de la mairie

FETE DE L'ESTAMPE

Association Lire et Connaître
Samedi 24 mai au dimanche 1er juin
Salles des Arts

JUIN

VIDE-GRENIERS

Dimanche 1 de 8h à 18h
Association Foyer Rural
Rues du village

CINEMA

Samedi 7
Programmation en cours
Hangar Lamy

FETE DES JARDINS

Samedi 7
Association AVEC

JOURNEE NATIONALE DE L'ARCHEOLOGIE

Samedi 14
Information page 4

CHORALE GOSPEL

avec la chorale Gospel'Art d'Avignon
Samedi 14 à 20h
Association Rayonnance
Hangar Lamy - Tarif 12 € (gratuit - 12 ans)

KERMESSE DES ECOLES

Vendredi 20 juin

CINEMA

Samedi 21
Programmation en cours
Hangar Lamy

FETE DE LA MUSIQUE

Samedi 21
quartiers et place du village

FEUX DE LA SAINT-JEAN

Mardi 24
Association Foyer Rural
Place du clos

DERACINES

Spectacle de Kala Neza
Vendredi 27 à 20h
Association Lire et Connaître
Hangar Lamy

LES PASSEURS DE LIVRES

Samedi 28 à 10h
Association Lire et Connaître
Salle des Arts

Animation ludique autour des Arts.

Jeudi 26 juin à 18h
Jeux d'observation et de connaissances par équipes de 4 joueurs tirées au sort.
A l'espace numérique de Mazan. Inscription indispensable sur liretconnaître84@gmail.com

PERMANENCES EN MAIRIE

Prendre rdv en mairie au 04 90 61 80 17

SOLIHA (Solidaire pour l'Habitat)

Lundi 19 mai de 13h30-16h30

ADIL (Association Départementale d'Information sur le Logement)

Mercredi 28 mai et mercredi 25 juin de 9h30 à 11h30

ARCHITECTE CONSEIL

Vendredi 2 mai et vendredi 6 juin de 13h30 à 15h30

MISSION LOCALE

Tous les vendredis de 8h30 à 12H

ERRATUM dans le M'1

Page 14 (pompier) : marcellin.d@sd84

Page 6 (pharmacie) : 04 90 61 86 19

MEDECINS DE GARDE WEEK-ENDS

Ce calendrier peut être amené à modification et toute information erronée est indépendante de notre volonté

MAI 2025

1er : Dr CASEGAS (Bédoin) 04 90 65 92 12
3 et 4 : Dr BLANCHARD-MARMOTTAN (Pernes-les-Fontaines) 04 32 80 32 68
8 : Dr CAUT-POITOUT (Mazan) 04 90 69 63 15
10 et 11 : Dr CEZANNE (Mazan) 04 90 69 71 53
17 et 18 : Dr LUNADIER (Mormoiron) 04 90 61 80 27
24 et 25 : Dr CEROU (Villes-sur-Auzon) 04 90 61 88 96
29 : Dr EMPHOUX (Bedoin) 04 90 65 92 12
31 : Dr GUBERT (Bedoin) 04 90 65 92 12

JUIN 2025

1er : Dr GUBERT (Bedoin) 04 90 65 92 12
7, 8 et 9 : Dr LUNADIER (Mormoiron) 04 90 61 80 27
14 et 15 : Dr TURTURICA (Mazan) 04 90 69 70 17
21 et 22 : Dr CEZANNE (Mazan) 04 90 69 71 53
28 et 29 : Dr EMPHOUX (Bedoin) 04 90 65 92 12

DIMANCHES ET JOURS FERIÉS

Urgence dentaire : 04 90 31 43 43 – Pharmacie de garde : 3237
Samu 15 – Pompiers 18 – Gendarmerie 17 ou 112



**DIMANCHE
27 AVRIL 2025**



Foire AUX mormoiron asperges ET produits DU terroir

**36^{ème}
ÉDITION**



La ferme aux animaux

La Petite Ferme de Villes-sur-Auzon a déployé ses trésors d'animaux devant les visages émerveillés des enfants. Instants privilégiés pour apporter de la douceur.

Le square des jeux en bois a eu son franc succès, réunissant parfois parents et enfants dans des joutes amusées.



Cette 36^{ème} foire aux asperges a été un succès collectif. Elus nationaux, régionaux, départementaux et maires par leur présence nous ont apporté un soutien précieux en démontrant leur attachement à notre territoire et à la vitalité de nos événements locaux.

Merci également aux restaurateurs et commerçants du village, aux disciples d'Escoffier, au Parc du Mont Ventoux, à l'Office de Tourisme Intercommunal, aux associations de Mormoiron, aux domaines viticoles Moulin des Gypses, Mur-Mur-lum, Boudeissoun, Hautes Bruguères, à la cave coopérative Terra Ventoux, aux associations des 7 Virages de Bédoin et des Bazarettes, à la Petite Ferme, à l'ensemble des passionnés venus avec leurs magnifiques tracteurs, aux exposants du marché dominical, aux exposants et artisans d'art, au graphiste Marc Libéral et à RTV FM.

Je n'oublie pas nos agents communaux des services techniques et administratifs, la police municipale, les bénévoles et les élus de la municipalité qui se sont mobilisés sans compter pour la réussite de cette foire.

Cette 36^{ème} édition a été celle du renouveau, du retour aux sources, à ce qui fait notre identité, notre richesse, notre fierté : le terroir, le vrai, la terre et ceux qui la travaillent.

Les visiteurs ont pu découvrir le cœur de nos campagnes, nos producteurs, nos viticulteurs, nos éleveurs, artisans et acteurs de notre vie locale.

Dans un monde qui va parfois trop vite, cette foire a été une pause, une invitation à renouer avec l'essentiel.

Elle a aussi un message d'avenir parce que nous faisons le choix de l'authenticité. Consommer local c'est construire demain, c'est soutenir l'économie, de manière plus durable, plus juste.

Merci à tous.

Bernard Le Dily





La fashion

La musique a résonné à travers le village et les tracteurs sagement alignés ainsi que les voitures de collection ont fait l'admiration des visiteurs venus nombreux pour cette nouvelle édition 2025 très appréciée. Une atmosphère de joie flottait dans l'air...





Quelques retours de forains et visiteurs :

Encore merci à la mairie de Mormoiron et à toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de la foire. Une super journée !

Félicitations pour cette belle foire aux asperges, voir les tracteurs, cœur de cette foire, fait plaisir.

Magnifique journée ! Bravo pour la logistique !

